



SAOR

Syndicat des Autoroutes et Ouvrages Routiers

SAOR, késako ?

Pour répondre aux attentes des salariés des sociétés d'autoroutes, la CFDT a créé, en 2005, un syndicat national qui regroupe toutes les sections CFDT des autoroutes de France.

Son nom ?

Le SAOR (Syndicat des Autoroutes et Ouvrages Routiers).

Syndicat national

Ce syndicat national a permis le regroupement de tous les adhérents, ce qui représente une force, notamment en termes d'information et de communication. Cela permet de peser davantage face aux enjeux du secteur autoroutier.

Les adhérents au cœur du syndicat

Le SAOR est implanté dans 16 entreprises sur les 20 qui représentent le secteur. Il comprend 1200 adhérents. Sa représentativité nationale est de 21.8% à 8 voix seulement de la CGT.

IL est le premier syndicat, au niveau de la branche, en ce qui concerne la maîtrise et les cadres, devant la CFE-CGC.

Le SAOR regroupe ainsi tous les adhérents de tous les ouvrages routiers et autoroutes de France. A travers votre section syndicale d'entreprise vous êtes le cœur du syndicat, informé, conseillé, défendu, pour avoir la parole, participer et agir ! C'est le choix d'un syndicat proche des adhérent(e)s.

Suivre l'évolution des sociétés d'autoroutes

En effet, et même si ce n'est pas la raison de la création du SAOR, ce dernier a permis de trouver des réponses face à l'évolution de certaines sociétés d'autoroutes qui se sont regroupées en vue de la privatisation en ce qu'il est convenu d'appeler un « syndicat professionnel ». Ainsi les sociétés AREA, ASF, ATMB, CEVM [Viaduc de Millau], ESCOTA, SANEF, SAPN, SAPRR et SFTRF se sont constituées en chambre patronale. Les sociétés COFIROUTE et ALIS ont ensuite intégré cette chambre patronale. Le SAOR a permis d'être une véritable force face à cette nouvelle réalité.

Un syndicalisme adapté à cette évolution

Notre syndicalisme doit s'adapter à l'évolution de notre secteur. C'est une nécessité, nous en sommes tous conscients. Notre diversité ainsi regroupée est une véritable force face aux enjeux présents et à venir. Les sujets traités tant dans les entreprises que dans les négociations de branche nous le prouvent constamment.

Rôle du SAOR

Le SAOR, représenté par des élus des différentes sociétés, se réunit régulièrement pour entre autres :

- ✓ Faire un état des lieux de la situation économique et sociale de chaque entreprise.
- ✓ De décider ensemble des stratégies à mettre en place suite à cet état des lieux.
- ✓ De prendre ensemble des décisions importantes comme la rencontre avec le ministère.
- ✓ De nommer les négociateurs (trices) qui iront discuter au niveau de la branche (ASFA).
- ✓ De présenter les comptes dans la plus stricte transparence.

Le SAOR, c'est qui ?

Un exécutif composé de :

Sandrine BONNETON (ASF) – Secrétaire Générale.

Marc BENIER (SAPN) – Secrétaire Général adjoint.

Alain CONTE-DABAN (ASF) – Trésorier.

Chrystel De-MAESENEIRE (COFIROUTE) – Trésorière adjointe.

Les membres du bureau :

ESCOTA: Jean-Pierre RICCIARDI et Michel HUGUES

COFIROUTE: François GUERIN

SAPN: Marc BENIER

SANEF: Didier TERNISIEN

APRR: Yves SICARD

AREA: Jean-Pascal GRANIER

ASF: Floréal PINOS et Pascal ROBY